

La Vie dans une Commune *Charentaise* à travers les Ages: *Saint-Maurice-des-Lions*

(Etude d'Histoire et de Folklore)

I

Le milieu, Les ressources

Située dans le Nord-Est du département de la *Charente*, la commune de *Saint-Maurice-des-Lions* est limitée par les communes de *Confolens* (chef-lieu d'arrondissement et de canton), *Esse*, *Lesterps*, *Saulgond*, *Chabrac*, *Chirac*, *Manot* et *Ansac*. Elle occupe tout l'angle Sud-Ouest du canton de Confolens-Sud; sa superficie est de 4,996 hectares, ce qui en fait la plus vaste le tout le département.

Son chef-lieu est à 60 kilomètres d'Angoulême et à 6 de *Confolens*. Elle a été formée, comme nous le verrons plus tard, par la réunion à la paroisse de Saint-Maurice, au moment de la Révolution, d'une partie de celles de *Lésignac-sur-Goire* et du *Chambon*.

1.- Variété du Sous-Sol

Tout le territoire de cette commune se trouve compris dans la zone des terres froides, constituée par les derniers contreforts du *Massif Central* qui viennent mourir sur les bords de la *Vienne*. Cette origine cristalline laisse tout d'abord une impression d'uniformité; mais cette uniformité n'est qu'apparente, car le sous-sol de *Saint-Maurice* présente une variété plus grande que le sous-sol des communes environnantes.

Au Nord le massif de gneiss feuilleté et de granit à petits grains qui s'étend sur les communes de *Saint-Germain*, d'*Esse* et de *Brillac* entame à peine notre territoire au lieu dit du *Chiron*. Au Sud le massif identique qui s'étend sur les communes de *Chirac* et d'*Etagnac* constitue le sous-sol des lieux dits du *Chambon*, des *Places* et de la *Forêt*.

Le reste du sous-sol de la commune est constitué par des schistes cristallins coupés d'une large bande de terrains amphibolifères qui suit la direction de la route de *Chabrac* à *Confolens* jusqu'au château des *Brosses*. Cette zone passe au Nord-Est par les villages du *Ruth* de la *Plagne*, le croisement des routes dû Pont de la *Judie*, *Bazou*, Chez *Tiffonet* et aboutit au-dessous du château des *Brosses* pour continuer en direction du pont d'*Ansac*. Au Sud-Ouest elle est délimitée par les *Places*, Chez *Bonny*, les hauteurs de *Puygrenier*, le *Masdeveyrat*, la *Genadie*, le Sud de *Villechaise*; la largeur moyenne de cette bande est d'environ 2 kilomètres. Une autre bande de même nature, mais beaucoup plus étroite, 100 à 200 mètres de large environ, part de *Pressac*, passe entre la *Ficherie* et la *Breuille* où, à hauteur de ces deux villages, elle se divise en deux branches pour aboutir, l'une au Sud de *Gamaury* et l'autre vers la *Tuilière*, laissant entre elles un espace schisteux où se trouve construit le hameau de *Rue*. Quelques petits massifs de même nature sont disséminés sur divers points du territoire, deux vers la *Jaurie*, un au *Mas-de-l'Age*, un autre au *Chambon* sous le village lui-même. Ces zones se distinguent par des schistes amphiboliques, de l'amphibolite grenue en bancs minces et des micaschistes noirâtres qui se chargent insensiblement d'amphibole pour passer à l'amphibolischiste.

De distance en distance, on observe quelques bancs de syénite schistoïde et de syénite granitoïde, passant de l'une à l'autre par des nuances insensibles. L'amphibole est de couleur vert noirâtre; le feldspath, qui appartient à l'espèce orthose, est blanchâtre et quelquefois rosâtre. Le quartz y est rare et sous forme de grains fondus dans la masse feldspathique. Les roches granitiques qui constituent la masse des terrains sont traversées par des filons d'un granit plus riche en feldspath connu sous le nom de pegmatite. Au-dessus de *Villechaise* on a fait éclater au moyen de la poudre des bancs d'une syénite granitoïde, au milieu desquels serpentent quelques filons de pegmatite blanchâtre, impure, souillée de talc ou d'amphibole; ces filons atteignent parfois 10 centimètres, mais ce sont là les plus

épais.

L'ensemble de la commune, surtout dans la partie située au Nord de la route de *Chabrac*, semble haché par de nombreux filons. Un très long part des bois du *Chambon*; il est constitué par du quartz amorphe compact contenant quelques cristaux teintés d'améthyste. Il passe à la *Touderie*, traverse la route de *Chabrac*, se poursuit en une passe irrégulière jusqu'au Sud du *Cluzeau*. Vers les *Gros* il forme un gisement d'une épaisseur de 15 mètres qui a fourni d'excellents matériaux pour construction de la route de *Chabrac* à *Saint-Maurice*. Il est encaissé au milieu d'un granit rougeâtre décomposé et il est divisé en bancs réguliers par un système de fissures perpendiculaires à la direction. Deux autres petits filons de même nature se trouvent, l'un sous le village de la *Genadie*, l'autre à limite de la commune, en bordure du chemin qui va de *Frégeville* à la *Jaubertie*.

A part quelques petits filons de granulites à grands cristaux qui se trouvent: deux, entre *Puybertit* et le *Masdeveyrat*, un autre beaucoup plus important, venant du *Moulin de l'Île*, passant par le *Rhus* et *Chez-Pinot*, et un dernier au Sud-Est de *Rue*, tous les autres filons qui sillonnent la commune sont constitués de microgranulite. Deux particulièrement importants partent des environs des *Vignaux* et filent parallèlement à la route pour aboutir, l'un vers *Laurerie*, l'autre vers *Pontcharraud* où ils semblent avoir été coupés par un méandre du *Goire* pour réapparaître sur la même rive à l'Est du château des *Brosses*. Les autres filons ont une orientation Sud-Nord plus accentuée. De petits filons se trouvent *Chez-Vignoux*, le *Pontheil* et *Villette*; des filons beaucoup plus importants se rencontrent plus à l'Est: l'un part de la route de *Chez-Vignoux*, passe vers la *Borderie* pour aller se terminer au Nord de la route de *Confolens* à *Lesterps*; un second part de *Chez-Pougéard* pour suivre à peu près la même direction; il en est de pour un troisième qui part de la *Judie*, passe au *Masdelage* et va se terminer au Nord de *Pierrefixe*. Deux filons plus petits partent du Nord, à la *Châtaigneraie de Sellas*, pour se diriger vers *Mazoin*; et plus au Nord deux autres se trouvent entre *Landrevie* et *Chez-Faurot*. Plus à l'Est un filon partant de *Frégeville* se poursuit jusqu'à 2 kilomètres Est d'*Esse*, et un dernier, venant de la commune de *Saulgond*, passe près de *Chez-Bellivier*, à l'Est de *Chambaud*, pour aboutir à l'Est de *Frégeville*.

On trouve enfin quelques terrains de transport des plateaux, à la *Tuileries du Chambon*, *Chez-Guillou*, à la *Fordie*, au *Tourliot* et *Chez-Barrussaud*; et, en bordure de la *Vienne* et dans quelques endroits de la vallée du *Goire*, quelques bandes étroites d'alluvions quaternaires.

2.- Sources, Le Goire

Sur ce sous-sol les eaux retenues par des roches imperméables ne peuvent s'écouler qu'en filtrant à travers la couche arable et en suivant ses déclivités; aussi la, terre est elle imprégnée d'une humidité constante. Elle ressort en de multiples sources (fontes) que l'on rencontre dans les creux des champs. Bon nombre sont canalisées par un tronc d'arbre évidé où le travailleur des champs vient puiser sa boisson; un tuyau en ciment vient maintenant remplacer le tronc d'arbre; la fontaine gagne en solidité ce qu'elle perd en pittoresque. Cette eau particulièrement agréable à boire s'écoule au long des pentes en filets qui grossissent en se rejoignant pour arriver à se perdre dans le *Goire* ou la *Vienne*. Ils constituent autant de ruisselets, dont seuls méritent d'être cités la *Tanche* et son affluent, le *Tanchou* qui, en se réunissant, forment le ruisseau de *Biais*, et le ruisseau du *Cluzeau*, qui sont des affluents du *Goire* (rive droite).

Le *Goire*, qui traverse entièrement la commune en direction Sud-Est Nord-Est, prend sa source dans la commune de *Brigueil* non loin de *Puyfragnoux*, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée du département (340 mètres environ). Le mot *Goire* vient de *gour* (latin *gurgis*), qui désigne un trou profond et poissonneux dans le lit d'une rivière. Ce nom s'appliquait parfaitement à notre ruisseau; coulant dans une vallée essentiellement granitique, souvent encaissée, il a un cours des plus pittoresques: tantôt il se brise sur des rocs qu'il recouvre de son écume blanche, tantôt-il glisse doucement, sur un lit galets, tantôt il s'endort dans des gours profonds où son eau, sous le feuillage sombre des aulnes qui s'y mirent, prend un aspect noirâtre et menaçant. Ajoutons que ces gours, qui recelaient autrefois une quantité de poissons, sont maintenant à peu près dépeuplés par le braconnage à la chaux.

Pour rencontrer la *Vienne*, le *Goire* ne parcourt que vingt-sept kilomètres; mais il descend de l'altitude

de 340 mètres à celle de 160 mètres environ; sa pente est donc rapide $\frac{1}{135}$. Comme il coule dans un lit des plus irréguliers, son régime est celui d'un torrent. En été l'étiage est si grand que pas un des moulins établis sur ses rives ne peut travailler régulièrement; en hiver son lit devient trop petit et la rivière s'étend impétueusement sur les rives qu'elle ravage; ses crues toujours subites sont parfois terribles: telle la crue de 1806, dont nous aurons l'occasion de reparler.

A *Confolens* (*Confluentes*), le *Goire* se jette dans la *Vienne*; celle-ci ne faisant que limiter notre commune sur le côté Ouest ne peut avoir sur elle qu'une influence tout à fait secondaire. Elle joue cependant, dans la configuration de notre territoire, un rôle qui peut se résumer ainsi: deux vallées s'abaissant progressivement vers l'Ouest pour se rejoindre à *Confolens*; chacune d'elles est sillonnée de vallonnements où se collectent les eaux qui viennent grossir le *Goire* et la *Vienne*. Les deux points culminants du territoire se trouvent l'un au Nord de *Frégeville* (231 mètres), l'autre à la *Tuilière* du *Chambon* (232 mètres), avec un saillant vers le Château des *Brosses* qui atteint 228 mètres.

3.- Climat limousin, Bovins et porcs, Anciennes et nouvelles cultures.

Il résulte de la nature du sous-sol et de cette configuration un climat plus humide et moins tempéré que celui qui règne dans les autres régions du département. Les jours de pluie sont environ de 136 par an et la hauteur moyenne est de 900 millimètres. L'humidité est grande. Elle monte du sol, imprègne l'air et, conjuguée avec les vents et aussi le manque d'hygiène, favorise le développement des maladies pulmonaires, assez fréquentes. Les vents sont souvent violents, c'est déjà le climat limousin dans toute sa rigueur, bien que les chutes de neige soient peu fréquentes et peu abondantes.

Sol et climat sont particulièrement propices au développement des prairies naturelles et il est parfaitement exact de dire que "l'on peut y faire des prés partout". Du reste les pâturages occupent les $\frac{2}{3}$ de la superficie totale et ces beaux pacages nourrissent de nombreuses vaches de race limousine constituant le principal revenu des cultivateurs. Bœufs et vaches sont mis à l'engrais et vendus vers l'âge de neuf ou dix ans quand ils ne l'ont pas été à l'état de veaux.

Le sol bien cultivé produit surtout la pomme de terre, la betterave et le topinambour, employés pour l'élevage et l'engraissement du bétail. La pomme de terre est plus particulièrement utilisée pour la nourriture du porc. Ce dernier élevage est moins intensif que dans certaines communes voisines, mais il revêt une certaine importance du fait que chaque famille tient à élever son porc

"pour savoir ce qu'il a mangé et être sûre que sa graisse n'est pas mauvaise".

Dans les fermes importantes on élève un ou deux cochons supplémentaires, vendus à des amis, ou aux foires d'hiver de *Confolens* ou de *Lesterps*. L'élevage du cochon de lait n'est pas pratiqué; le "nourrain" est acheté à la foire quand il est âgé de trois ou quatre mois et engraisé pour la consommation locale. Ce désir de tuer "son cochon" entraîne une particularité qui mérite d'être signalée. Ceux qui ne sont pas assez riches pour posséder un champ ensemencent le champ d'un voisin, et même si ce dernier n'est qu'un simple métayer, ils donnent en dédommagement la moitié de la récolte ou des journées de travail au moment des foins ou de la moisson.

Le sol argileux qui constitue la mince couche arable est bien peu propice à la culture des céréales. On semait autrefois surtout du seigle et peu de froment. A l'heure actuelle le seigle est presque partout remplacé par du froment. Avant l'apparition des faucheuses-lieuses on semait encore un peu de seigle à cause de sa paille longue et souple propre à faire les liens des gerbes.

Cette substitution a été surtout rendue possible, par l'introduction de la chaux comme amendement; l'élargissement de son emploi est dû au développement des routes et du chemin de fer. On a pu ainsi "réchauffer" ces terres froides; malheureusement le rendement est resté médiocre en dépit des efforts demandés au paysan. Cela tient certainement à la nature du sol, mais aussi à la routine du cultivateur, qui persiste encore à conserver l'assolement biennal en usage autrefois pour le seigle et nuisible au froment. Malgré les déboires et le peu de rendement obtenu, chaque ferme tient à récolter suffisamment "pour son pain". Il y a dans cette disposition d'esprit un reste du genre de vie que nos paysans ont mené pendant des siècles lorsque chaque famille s'efforçait de vivre sur les seuls produits de sa propriété; nous aurons dans les chapitres suivants l'occasion de le montrer.

Quelques autres récoltes, aujourd'hui à peu près disparues, ont connu autrefois une certaine importance, parce qu'elles étaient en rapport avec l'état d'esprit que nous venons de signaler. Parmi ces cultures on peut citer: le sarrazin, le colza et le chanvre. Le colza fournissait une huile de qualité médiocre, d'un goût prononcé, mais c'était la seule employée dans les familles comme huile de table, et pour l'éclairage dans le chaudière. Le chanvre et un peu de lin étaient tillés et filés aux veillées après avoir été mis rouir dans le *Goire*; le fil était ensuite livré au tisserand local, et la toile employée à constituer ces piles de linge entassées dans les coffres ou les "cabinets" (armoires) de toute maison "convenable".

4.- Le Chêne, Le Châtaignier, Les Brandes.

Les arbres, et tout particulièrement le chêne, poussent avec vigueur sur notre sol. Pourtant on n'y rencontre pas de forêts (celle du *Chambon* ne pénètre que dans la partie Sud-Ouest de la commune et sur une centaine d'hectares environ). On rencontre seulement des bosquets disséminés un peu partout. L'aspect boisé du pays est dû aux nombreuses haies vives plantées d'arbres qui limitent les champs; le chêne y tient une place d'honneur. Autrefois on rencontrait plus de 70 hectares de châtaigneraies. Aujourd'hui elles ont à peu près disparu, décimées par la maladie, mais aussi victimes de l'amélioration des conditions de vie. En effet la récolte est pénible et d'un faible rapport. Autrefois les châtaignes apportaient un complément de nourriture; le cultivateur tirait difficilement sa subsistance de notre terre ingrate, et la châtaigne constituait sa principale alimentation pendant une partie de l'année. La disparition de la châtaigne tient donc à l'amélioration de l'alimentation, mais aussi au voisinage d'usines (*Jaillat*) qui utilisent ce bois, offrant au cultivateur, en même temps que l'appât d'un gain immédiat, la possibilité de se libérer d'une récolte considérée comme une dure corvée.

Les brandes tiennent sur notre sol une plus grande place que les forêts (près de 250 hectares); bruyères et genêts occupent parfois des espaces considérables. Elles ne sont pas complètement inutiles: à côté de l'agrément qu'elles apportent au paysage, elles favorisent la multiplication du gibier; elles fournissent de la litière pour les animaux et permettent avec les "étouilles"¹ l'élevage de quelques troupeaux de moutons. Il y avait beaucoup plus de moutons autrefois, et la laine filée par les femmes, en gardant leur troupeau, ou le soir à la veillée, devenait par le travail du tisserand local une étoffe qui servait à la confection des vêtements: nouvel exemple de la coutume de vivre de ses produits.

5.- Le défaut de communications

Cette coutume s'explique par la difficulté dans les échanges, à cause du manque de communications. Le réseau de bonnes routes départementales et de chemins d'intérêt commun, qui s'articulent sur la grande voie nationale N. 141 de *Limoges* à *Nantes*, est de construction assez récente. Autrefois, on ne disposait guère sur notre commune que de chemins dont celui de *Chez Fougère*, et ceux qui conduisent dans les villages éloignés de la route, peuvent nous donner une idée. Il fallait donc vivre sur place; paysans et nobles y vécut pendant des siècles côte à côte d'une vie, sur beaucoup de points, identique.

II

Les Monuments

1.- Le Lion

Sur la place centrale, dite du *Terrier* ou du *Lion*, s'élève une belle croix en granit et, sur le socle, un lion de même pierre. Ce Lion, d'un travail primitif, usé par l'âge, les intempéries, et surtout par les enfants qui, de génération en génération, viennent chaque jour jouer sur son dos leurs plus belles parties, rappelle un animal préhistorique à peine dégagé du limon primitif.

Quel était le rôle de cette pierre appartenant sans nul doute à la plus haute antiquité? Devons-nous adopter cette opinion de *Marvaud*:

"Les trois lions de granit du bourg de Saint-Maurice rappelaient la puissance des ducs d'*Aquitaine*,

¹ Les éteules, chaume qui reste dans les champs.

à la défense desquels les habitants de cette bourgade se seraient particulièrement dévoués durant la grande lutte entre ces ducs et les Carolingiens?"

Il est certain que notre région a connu cette grande lutte menée pour soumettre l'*Aquitaine*, imprégnée de civilisation latine, au joug des barbares *Francs*.

Nous savons en effet qu'après le succès incomplet des premiers *Carolingiens*, *Charlemagne* lui-même forma une armée qu'il rejoignit à *Angoulême* et qui opéra dans notre région à *Ambernac* et *Brillac*, où des traces en sont restées, et à *Benest*, où se livra une bataille.

Sont-ce là des raisons suffisantes pour nous faire adopter la version de *Marvaud*, qui malheureusement ne nous indique pas la source de son renseignement?

Cette hypothèse, qui flatte l'orgueil de nos compatriotes, est en effet suspecte, car notre localité n'est pas la seule à posséder de tels lions et l'on prête ailleurs à ces lions une toute autre origine. On en signale à *Grenade*, *Cordoue*, *Rome*; à *Bordeaux*, *Angers*, *Verdun*, *Montfaucon*, *Paris* (*St-Séverin*); et, plus près, dans le diocèse de *Limoges*, dont notre commune faisait partie autrefois, à *Jouaillac*, *Bouliou*, *Chambon*, *Toul-Ste-Croix*; et plusieurs enfin à *Limoges* même, dont deux à l'église *St Michel* sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

On prête, avons-nous dit, à ces pierres des significations bien diverses. On y a vu, mais à tort, un souvenir de la domination anglaise; cet ornement symbolique se trouve en effet dans bien des églises du midi et de l'étranger, où la domination anglaise ne s'est jamais exercée. Plusieurs auteurs affirment que ces lions servaient de support au siège des magistrats qui rendaient la justice à la porte des églises; de là l'ancienne formule:

inter leones ou *apud leonies*

que l'on retrouve dans les textes anciens.

Selon d'autres, ceux de notre région "servaient de limites à la juridiction vicomtale". Ceux de l'église de *St Michel* de *Limoges* "étaient les gardiens du parvis où se proclamaient les décisions de la juridiction du Chapitre". D'autres, enfin, ne voient dans ces lions qu'un ornement symbolique.

Devant l'absence de documents précis laissons au lecteur le soin de se former une opinion.

Quels que soient l'origine et le rôle des trois lions signalés par *Marvaud*, il n'en reste plus qu'un à *Saint-Maurice*. Quant aux deux autres, la tradition veut qu'ils aient été enlevés, après un violent combat, par les habitants de *Limoges* et qu'ils comptent aujourd'hui au nombre des quatre lions dont s'honore cette ville. Effectivement, ceux de *St-Michel* présentent une telle analogie, une si grande ressemblance avec celui qui nous reste qu'ils doivent être considérés, tous les trois comme appartenant à la même époque.

Au sujet de la tradition que cet auteur signale, une chose est à peu près certaine, c'est que la disparition de ces lions n'a pas eu lieu sans résistance de la part de nos ancêtres, car l'imagination populaire est restée frappée d'un bruit de chaînes et de ferraille (sans doute le choc des armures), dont les anciens parlent encore de nos jours, le soir, aux veillées.

Un décret a classé les lions de *Limoges* comme monument historique. Ne serait-ce pas un devoir pour notre commune de s'appliquer à obtenir la même décision pour une pierre dont elle est justement fière?

Quant à la croix de granit, elle devait marquer l'emplacement du cimetière, car les ossements retrouvés lors de diverses transformations ne laissent aucun doute à ce sujet. Du reste la coutume était de placer le champ du repos auprès de l'église, coutume qui se continue encore en de nombreuses localités. Les maisons entre l'église et la place ne furent donc construites qu'après le transfert du cimetière sur la place de l'ancienne mairie.

2.- L'Eglise

A.- Origine et construction

Fièrement campée sur un parvis², l'église apparaît comme un beau spécimen d'art roman. C'est un monument beaucoup plus important que ceux que l'on rencontre habituellement dans nos campagnes. L'intérieur "a des proportions de cathédrale". Pour qu'une si petite localité construise un tel édifice, il a bien fallu le magnifique élan de foi

"où tous prirent part, avec leurs bourses, ou avec leurs bras"³

Ce fut comme une véritable croisade, où tous,

"nobles et roturiers, se faisaient attacher aux cordes par les bras, par la poitrine et les épaules et conduisaient les fardeaux à la manière des bêtes de somme"⁴

On considère généralement cette église comme datant du XII^e siècle⁵. En réalité, il faut y voir deux époques correspondant aux deux étapes nettement marquées dans sa construction. La façade et l'abside, entièrement en granit, sont du roman le plus pur, elles remontent avec les murs latéraux au XIII^e. Les bas-côtés voûtés d'arêtes ont bien les doubleaux en plein cintre, mais il fallut sans doute attendre la venue de l'ogive pour achever l'intérieur dont la hardiesse avait peut-être dépassé les possibilités des constructeurs. La nef, très vaste, est couverte en effet par un berceau très brisé; les arcades des travées qui pénètrent dans les bas-côtés accusent aussi l'ogive; on peut donc les considérer comme de la première moitié du XIII^e siècle, mais pas beaucoup plus jeunes, en tout cas, puisque l'église était réunie à la mense épiscopale de *Limoges* dès 1293.

La façade formant pignon est de noble allure. Construite entièrement en granit, elle est partagée par un bandeau et percée de sept ouvertures en plein cintre. La croix qui terminait le sommet a été brisée et remplacée par une croix de fer.

Le portail seul a reçu une ornementation qui sera étudiée en détail plus loin; de chaque côté s'ouvrent deux fenêtres qui éclairent les bas-côtés, deux autres sans vitrail les surmontent et donnent de la lumière aux combles de ces bas-côtés. Au sommet du pignon une petite ouverture, ouverte à l'air libre, est absolument analogue à celle que l'on rencontre dans certaines églises pour y recevoir la cloche; nous n'avons pu vérifier si elle avait servi à pareille destination. Immédiatement en dessous et toujours dans l'axe du pignon, une fenêtre de forme très allongée éclaire la nef centrale. Le bandeau de granit signalé plus haut se trouve immédiatement en dessous; il porte 11 modillons sculptés en têtes grimaçantes ou grotesques. Deux sont complètement brisés; les trois autres le sont encore trop pour pouvoir être identifiés; les derniers sont bien conservés et l'on peut y voir: une tête d'homme d'aspect majestueux avec coiffure du XIII^e siècle et longue barbe frisée à la manière assyrienne (il s'agit sans doute de Dieu ou d'un Roi Mage); un animal de profil rappelant un chien ou un porc; un autre animal vu de dos et qui semble, en un beau mouvement, agrippé à la pierre, toute l'allure est celle d'un félin qui paraît regarder en arrière d'un air effrayé (l'hypocrisie?); une figure grimaçante aux longues oreilles dressées (la curiosité?); une figure obscène, jambes repliées en arrière, comme fixée au pilori, le sexe mâle très apparent et volontairement exagéré (la luxure?); une tête d'animal, loup ou chien.

Plus bas, près de l'archivolte et de chaque côté du portail, deux modillons sculptés; celui du Nord-Est, très abîmé, laisse deviner dans sa partie mutilée un animal soutenant la partie conservée dans laquelle *Nanglard*⁶ et après lui *Georges*⁷ veulent voir un luth, qui pourrait fort bien être un écu avec une croix, symbole de la foi. Ne serait-ce pas celui de Saint *Maurice*, le patron de l'église? Le motif du côté Sud représente un animal qui s'enfuit au galop, la tête retournée en arrière comme dans un mouvement de frayeur. Au feu qui s'échappe de sa queue on peut reconnaître une salamandre, symbole de la justice.

Le portail, particulièrement intéressant, n'est pas situé tout-à-fait dans l'axe de symétrie de la façade⁸

² Le mauvais goût d'une administration inintelligente en a détruit l'harmonie par d'affreuses marches en ciment

³ *Louis Hourticq*, Histoire générale de l'Art en France.

⁴ Abbé *Suger*.

⁵ *Nanglard* ; *Georges*.

⁶ *Nanglard*, Pouillé historique.

⁷ *Georges*, Eglises de la *Charente*.

⁸ Le portail se trouve au milieu de la base de la façade, y compris le contrefort. Le contrefort n'existant plus à la partie supérieure, les fenêtres du cintre, qui sont au milieu par rapport au pignon ne sont plus dans l'axe du

Le cintre est entouré par une fine guirlande de feuillage surmontée d'une colombe (sans doute le Saint Esprit). Le cintre présente deux voussures et deux archivoltas à fortes moulures en boudin dont les extrémités reposent sur des entablements rectangulaires appuyés par des chapiteaux ouvragés, eux-mêmes soutenus par de fines colonnes monolithes en granit, portant à leur double tore aplati sur socle rectangulaire. La base des colonnes arrive à environ 1 mètre du sol, laissant un espace, dû à l'usure et qui témoigne combien il a servi souvent de siège ou de piédestal, ne serait-ce qu'aux enfants de la localité.

De chaque côté du portail, le long du mur, court une forte banquette en granit qui, si elle renforce la base déjà solide des murs, a toujours servi de siège à la population, qui a fait souvent du parvis une sorte de forum.

Les sculptures des chapiteaux ont été étudiées par M. *Talbert*, ancien Inspecteur d'Académie de la *Charente*, animateur des Etudes locales. Nous nous bornerons ici à reproduire son travail.

B.- Le symbolisme du portail

"Le portail de l'église de *Saint-Maurice-des-Lions* est orné de quatre colonnes engagées dont chacune supporte un chapiteau deux faces. Ces chapiteaux sont sculptés, et représentent, le premier à gauche du spectateur, un centaure entouré de serpents, et un griffon regardant en arrière; le second, un homme buttant contre un lion puissant, qui a la tête tournée vers l'adversaire; le troisième, un taureau ailé à deux corps et à tête d'homme; le quatrième, un grand fauve soulevant un animal plus petit, qu'un homme armé d'un bâton retient par une patte de devant. Les sculptures du premier et du quatrième chapiteaux semblent inspirées des miniatures des bestiaires; celles du second et du troisième rappellent les motifs des étoffes d'Orient. Elles sont tellement différentes qu'à première vue on croirait leur choix uniquement dicté par la fantaisie de l'artiste. Il n'est pourtant peut-être pas impossible de les ordonner autour d'une idée centrale.

Saint-Maurice forts était le chef de la légion thébaine, c'est-à-dire qui tenait garnison à *Thèbes d'Egypte*; il combattit dans les rangs de l'armée réunie par l'empereur Maximien, (286-310) pour lutter contre les *Bagaudes*; *Maximien* prit à cette occasion le surnom d'*Hercule*. La légende du héros grec *Héraclès*, né à *Thèbes de Béotie*, adopté par les *Romains* sous le nom d'*Hercule*, est connue des clercs du moyen-âge; l'étude des poètes latins est en honneur dans les écoles ecclésiastiques, où l'on commente aussi l'ouvrage de *Tertullien* contre les faux dieux, les *ad Nationes libri II*; *Baudri*, abbé du monastère de *Bourgueil*, a consacré au XI^e siècle un poème, *de Mythologia*, aux légendes des dieux et des héros, dont il présente les exploits comme un appel à la vertu. C'est aux travaux d'*Hercule* que le clerc inspirateur de l'imagier emprunte les éléments de la décoration des quatre chapiteaux; il en extrait les épisodes du centaure *Chiron*, du dragon gardien du jardin des *Hespérides*, du lion de *Némée*, du taureau de Crète, du chien *Cerbère* geôlier des enfers. Le sculpteur, influencé par les modèles — étoffes ou miniatures — qu'il a sous les yeux, interprète ces épisodes d'une façon qui n'est pas toujours conforme à la tradition; malgré les déformations qu'il leur impose, ils sont cependant reconnaissables.

Au cours de la lutte contre les Centaures, *Hercule* avait blessé de ses flèches empoisonnées le centaure *Chiron*, le nourricier d'*Eseulape*; les soins de son disciple, que figurent les serpents, furent impuissants à guérir *Chiron*, qui, pour mettre un terme à ses souffrances, demanda à *Jupiter* de lui retirer l'immortalité. Les pommes d'or du jardin des *Hespérides* étaient gardées par un dragon à cent têtes, dont *Hercule* triompha; l'imagier a représenté simplement un griffon, se souvenant que les griffons étaient les gardiens des trésors de l'*Inde*, et plus habile à sculpter cet animal bien connu des artistes du moyen-âge que le dragon de l'antiquité grecque. Ces deux sculptures occupent chacune une face du premier chapiteau.

Les deux faces du second sont remplies par la lutte d'*Hercule* contre le lion de *Némée*. Le lion est gigantesque; son corps, long et musclé, s'étire sur la double surface; il a comme les lions du chapiteau de *Vézelay* consacré à l'inhumation de l'ermite *Paul*, une face de démon. *Hercule*, surgissant derrière lui, l'a forcé à retourner la tête et enfonce le bras dans sa gorge; les poils de la

portail.

crinière se hérissent. D'après la légende *Hercule* aurait étouffé le lion dans ses bras. Nous rechercherons tout à l'heure pourquoi l'imagier ne s'est pas conformé au thème traditionnel.

Le troisième chapiteau est une copie des taureaux assyriens, ailés, à tête d'homme, dont les *Perses* avaient transmis le modèle aux artistes byzantins et occidentaux. L'épisode du taureau de *Crète* n'est donc ici qu'un prétexte à stylisation facile. Les animaux à deux corps et tête unique étaient utilisés depuis longtemps pour la décoration des chapiteaux assyriens, égyptiens et byzantins. Le sculpteur s'est peu soucié de l'anachronisme; il a cherché à couvrir la surface de la manière la plus décorative; et il a demandé à l'Orient de suppléer à son manque d'imagination personnel.

Sur le quatrième chapiteau, l'artiste se livre à un travail extrêmement curieux, et transforme, par des figurations et des adjonctions d'origine religieuse, un thème mythologique en thème chrétien. Le chien *Cerbère* est chargé d'empêcher les âmes de s'enfuir des enfers. Il mord en effet au cou une brebis, qui figure une âme; et cette brebis, le pasteur — *Hercule*, qui vient pour enchaîner *Cerbère* — la lui dispute en la saisissant par une patte, et il menace le chien de son gourdin. Si la sculpture ne se trouvait pas dans un ensemble qui peut se réclamer de la légende d'*Hercule*, elle se traduirait indifféremment par la fable du loup et de l'agneau — qui est en effet représentée à *Fribourg-en-Brisgau* — ou par le symbole du bon pasteur disputant au démon l'âme du fidèle. Et il est vraisemblable que ce symbolisme était à la fois dans l'esprit du clerc, de l'imagier et des croyants.

Irons-nous plus loin? Et verrons-nous dans le centaure de *Chiron* le symbole de l'impuissance de l'homme devant les maux envoyés par Dieu; dans le griffon, le péché qui s'oppose à la conquête des félicités célestes; dans *Hercule* et le lion le pouvoir séculier arrachant la langue à l'hérésie; dans le taureau, le symbole du courage et de la patience nécessaires aux confesseurs de la foi? Sans doute ces symboles ne furent-ils pas étrangers au choix que fit le clerc érudit parmi les épisodes de la légende d'*Hercule*. Il est douteux que les fidèles en aient pénétré le sens. Seuls les prêtres et les moines comprenaient la signification cachée de ces emblèmes païens. Sculpteurs et fidèles y voyaient des motifs d'une belle décoration, et cela leur suffisait. L'origine exacte et le symbolisme de ces représentations d'animaux réels ou imaginaires, isolés ou luttant contre l'homme, leur échappaient.

Et ainsi les vertus et les dogmes chrétiens sont glorifiés, au portail de l'église de *Saint-Maurice-des-Lions*, par des animaux ou des personnages rappelant les scènes d'une légende païenne. Le surnom du persécuteur de *Saint Maurice*, le fait qu'une ville de même nom avait abrité la naissance d'*Hercule* et la légion thébaine, avaient frappé le clerc qui dirigeait la construction de l'église. Il trouva sans doute piquant de faire glorifier Dieu; par un demi-dieu. Le sculpteur inhabile ne retint de ses idées, de ses récits, que l'élément essentiel, qu'il réduisit au point de le schématiser, ou qu'il déforma en l'interprétant. Néanmoins, et bien que quelques-unes de ces sculptures ne soient pas intactes, l'intention du clerc nous apparaît encore nettement aujourd'hui. L'imagier, qui redoutait les complications du chapiteau historié fait preuve, du moins, de qualités dans l'exécution des modestes motifs qu'il a entrepris: il a du mouvement, de la vigueur, de l'élégance même: l'ensemble doit se placer vers le troisième quart du XII^e siècle".

C.- L'Intérieur de l'Eglise.

En forme de croix latine l'intérieur de l'église est tout à fait harmonieux; il comprend une nef avec bas-côtés, un transept dont les croisillons ne dépassent pas les murs collatéraux et un chœur polygonal fort remarquable. Dans sa sobriété l'ensemble est très imposant; il marque nettement la transition entre le style roman et le gothique.

La nef centrale est couverte d'un berceau très brisé sans doubleau ni fenêtre; elle communique avec les bas-côtés par quatre arcades assez aiguës reposant sur des piliers carrés, renforcés, sauf sur le côté de la nef, de colonnes engagées; les chapiteaux renflés aux angles sont simplement moulurés, les bases ont la face du tore inférieur aplati. Les arcades sont à doubleau et chaque doubleau s'appuie sur une des colonnes engagées.

Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes dont les doubleaux, d'un plein cintre plus accusé, sont portés du côté des murs gouttereaux par des colonnes à dossier. Toutes les voûtes reposent sur un cordon en quart de rond et sur les troisièmes colonnes de piliers. En dehors des fenêtres de la façade et de l'abside, l'ensemble est éclairé par 2 fenêtres au Nord et 2 au Sud. L'impression d'obscurité que l'on éprouve tout d'abord en pénétrant dans l'église provient des maisons trop rapprochées.

Le carré du transept est formé par quatre énormes piliers cruciformes renforcés de colonnes engagées. Les chapiteaux N.-O., N.-E. et S.-O. sont ornés de volutes fort simples, le chapiteau S.-E., de deux figures humaines grossièrement sculptées. Les quatre piliers supportent une coupole barlongue d'une belle venue, elle-même surmontée du clocher. Du côté des basses nefs un gros pilastre remplace les colonnes engagées de ces piliers et reçoit sous les grands arcs sud et nord, très élevés, une sorte d'arc de renfort qui les double. Ce sont des arcs à ogive peu accentuée: celui du Nord est surbaissé. Ils donnent accès aux croisillons; ceux-ci sont couverts de berceaux brisés, celui du Sud est voûté d'arête et, à chacun d'eux dans l'épaisseur du mur, s'ouvre à l'Est une petite chapelle percée d'une fenêtre. L'arête de la voûte du croisillon Sud repose sur un chapiteau orné, et agrémenté d'une tête humaine.

Le chœur est d'une pureté remarquable. Il est précédé d'une travée droite limitée par deux doubleaux sur colonne. L'ensemble qui forme l'abside présente très nettement cinq côtés d'un octogone régulier. Chaque pan est percé d'une fenêtre en plein cintre, ornée d'un boudin soutenu par deux colonnettes, le tout garnissant une voussure. A l'extérieur, les cinq faces ne sont pas moins marquées; les angles sont renforcés par une forte colonne engagée; d'une colonne à l'autre se développent trois arcatures dont les extrémités qui ne s'appuient pas sur les colonnes sont soutenues par un dossier orné de figures, mais ces figures sont tellement rongées par le temps que même les moins abîmés sont très indistinctes. Comme à l'intérieur, ces fenêtres sont agrémentées d'une voussure ornée d'un fort boudin s'appuyant sur des colonnettes à chapiteaux sans sculptures.

L'abside est entièrement en granit jusqu'au niveau des arcatures. Au-dessus, les murs ont l'air d'avoir été exhausés dans la maçonnerie habituelle au pays; des fenêtres sans linteau ont été ménagées dans cette superstructure qui présente plusieurs meurtrières dans le côté Nord-Est.

Tous les vitraux sont modernes et sans intérêt.

Le clocher comprend une tour quadrangulaire en maçonnerie, percée au Nord et au Sud par une demi-lune et une fenêtre; une flèche très élancée et couverte en ardoise signale *Saint-Maurice* de fort loin.

3.- Les Templiers à *Saint-Maurice*

Dans le pays une tradition tenace attribue la construction de l'église à l'ordre des Templiers. "Rien ne confirme cette tradition", écrit *Touzaud*; il voit même une raison contraire dans la date de la réunion de l'église à la messe épiscopale de *Limoges*, ce qui, ajoute-t-il "impliquerait la dispersion de l'ordre religieux dès l'achèvement de l'église". Pourquoi pas? n'y a-t-il pas d'autres cas analogues? L'existence des "loges", qui forment une ligne polygonale autour de l'église, constitue "un sérieux indice en faveur de l'opinion populaire", mais il y en a un autre: si *Touzaud* avait mieux connu notre église, il n'aurait pas été sans remarquer dans les combles, au-dessus de la voûte des bas-côtés, des meurtrières parfaitement conservées qui dénotent un souci de défense, un désir de fortification, une inspiration militaire.

La question est à peu près impossible à trancher; notons ici le rôle important que jouent les Templiers dans nos traditions locales, rôle que le voisinage de la petite paroisse du *Chambon*, dépendant de la Commanderie du *Madieu*, ne suffit pas à expliquer. On montre encore de nos jours, sous une vieille demeure (maison *Bourdy-Leproux*), un passage voûté connu sous le nom de "loge du Templier"; la maison elle-même est souvent donnée comme ayant été "habitée par un évêque" (sans doute s'agit-il simplement d'un chef ou d'un personnage religieux plus important que les autres); Non loin de l'église un vaste bâtiment, remontant lui aussi au XII^e siècle (occupé par les exploitations agricoles *Chapon-Pougard*), était considéré comme ayant servi de dépôt ou de siège à une Commanderie de Templiers. Ce bâtiment, aujourd'hui partiellement écroulé et remplacé par une grange était percé de fenêtres fortement grillagées et de vastes portes en plein cintre surmontées de mâchicoulis. Des souterrains qui partent de cet édifice semblent se diriger vers l'église et l'ancien château, dont une tour subsistait

jusqu'au début du siècle. Dans leur jeunesse deux de nos compatriotes, *Maurice Ribette* et *Louis Pougeard*, en tentèrent l'exploration. Ils n'allèrent pas bien loin, gênés par l'eau qui inondait à ce moment-là les voies d'accès, et arrêtés sans doute par la crainte d'un accident, vu le peu de moyens dont ils disposaient. Ils en rapportèrent cependant une cuve en pierre, sans doute un sarcophage, qui servit à faire boire les animaux.

Voilà tout un faisceau de traditions, mais sans fondement solide; il était bon de les rapporter, mais ne nous y attardons pas trop et voyons quelques autres coins du village qui méritent, toute notre attention.

4.- Les Maisons et les "Loges"

Toute une partie du bourg a conservé ses vieilles constructions, non seulement autour de l'église, mais encore sur de nombreux autres points. Près de la place de l'ancienne mairie, tout mi groupe de vieilles demeures, connues sous le nom de maisons *Chocho* et *Zabit* remontent au moins au *XV^e* siècle. Ces demeures sont parfaitement conservées et aucune amélioration malencontreuse n'est encore venue leur enlever leur caractère. Dans l'une le premier étage surplombe le rez-de-chaussée; les croisillons de bois et le torchis sont nettement visibles. Toutes les deux présentent cette particularité curieuse qu'il faut, pour accéder à l'étage, sortir de la demeure et prendre l'escalier.

Dans les villages on trouve également de ces demeures ayant bien conservé leur caractère: à *Chez Baconnet* une maison n'ayant comme ouverture que la seule porte; la demeure dû *Petit Pressac* à *Lésignac*.

L'importance de l'église suffirait à elle seule à nous montrer celle de cette petite localité à l'époque du moyen-âge; mais les constructions qui l'avoisinent ajoutent encore à cette impression. En effet, tout autour de l'église, se resserrent de vieilles demeures dont le caractère de vétusté et de délabrement n'a, guère été modifié qu'au cours de ces dernières années. Elles forment des sortes de ruelles, des plus curieuses, connues dans le pays sous le nom de "loges". Il est regrettable que leur état de malpropreté vraiment repoussante en interdise presque l'accès au visiteur. Ces ruelles entièrement pavées, formant caniveau en leur milieu, sont tellement étroites que deux personnes ne peuvent s'y croiser. Des "loges" font le tour de l'église, comprises entre les murs, les soubassements et les contreforts de l'édifice d'un côté, de l'autre des vieilles maisons, dont quelques-unes sont les plus anciennes du village. Il y a quelques années, on distinguait encore leurs murs formés de croisillons de bois entremêlés de lattes et de torchis fabriqué avec la paille de seigle et l'argile rouge du pays.

Ces demeures, à l'époque qui nous occupe, devaient compter parmi les plus belles. Une fenêtre étroite, garnie alors chez les plus aisés de toile ou de papier huilé, donnait le jour; chez les autres elle était, comme on le voit encore, fermée par un volet en bois qui ne s'ouvrait qu'en été. Les portes basses, qui actuellement donnent accès dans une cave, s'ouvraient sur la pièce principale de la maison. Bon nombre d'entre elles devaient servir d'échoppe aux artisans en même temps que de salle commune à toute la famille. Le père travaillait dans un coin près de la porte, c'est-à-dire à la lumière, qui était rare; un lit très large servait à toute la famille, la garniture était de paille, ou de feuilles sèches, ou, chez les plus riches, de coussins de plume; une table, un banc, quelques escabeaux grossièrement taillés, une huche et quelques coffres pour ranger les habits constituaient le reste du mobilier.

Dans la cheminée, une boîte à sel servait aussi de siège; les ustensiles de cuisine étaient en terre ou en bois, chez les plus riches en fer; comme vaisselle, pour ces derniers, des récipients en terre; pour les autres, des écuelles en bois, ou même simplement une cavité creusée à même la lourde table. Quand le soir arrivait, la flamme seule du foyer donnait le plus souvent la lumière; plus tard la résine, et le chaleil apporteront un peu de clarté à la pièce et éclaireront les fileuses au travail.

Vers l'abside de l'église on trouve une maison (maison *Louis Caille*), dont l'escalier est formé par une tour engagée. La partie donnant sur les "loges" ne semble avoir subi que des modifications peu importantes, la façade sur l'autre rue paraît avoir été ajoutée et ses fenêtres à meneau ont en partie été détruites (pour pouvoir passer les sommiers des lits); sur la porte on lit l'inscription suivante: 1830-120.

Comme la demeure est bien antérieure à 1830, il ne s'agit là que d'une inscription faite beaucoup plus

tard et pour marquer une mauvaise année de récolte en vin. Cette inscription, gravée sans doute lors d'une réparation, nous montre le rôle joué par la vigne dans la vie des habitants avant l'invasion du phylloxéra.

III

La Langue

1.- La Régression du Patois

Le monument le plus ancien qui subsiste dans notre commune est incontestablement sa langue. Encore devons-nous considérer que, plus que les autres, il a été à demi-ruiné par le temps, et... disons le, par la sottise de bien des gens, surtout depuis quelques années. Pourtant il s'était bien conservé à travers les âges et, malgré les transformations phonétiques inévitables, il était parvenu jusqu'à nous à la fin du siècle dernier en excellente forme.

A partir de cette époque une vague de snobisme mit à mal cette langue savoureuse, exprimant si bien la race dans tout ce qu'elle a de caractéristique. A cette époque nombreux furent ceux qui quittèrent le village pour la ville comme ouvrier, facteur, gendarme et aussi, bien souvent, domestique. Nombreux furent ceux qui, à l'occasion d'un retour, se sentirent humiliés pour reprendre leur parler natal et feignirent de l'avoir oublié; d'autres voulaient simplement montrer qu'ils s'étaient dégrossis ou qu'ils étaient devenus savants.

Le comique de situations pareilles ne pouvait échapper à la malice du paysan resté attaché à son sol, et rien ne le montre mieux que les anecdotes par lesquelles il aime à en rire. En voici deux:

Un jeune domestique de "Messieurs", revenu dans les "charrières" de son père, a tellement oublié son patois que les mots pour désigner les choses les plus simples ne lui reviennent plus. Il tombe en arrêt devant un râteau et demande à son père:

"Qu'est-ce que c'est que cela, papa?" et au même instant, en virevoltant comme se doit un personnage élégant de la ville, il pose le pied sur "les pues"⁹. Le râteau bascule et le manche lui heurte violemment le nez. Retrouvant instantanément l'usage de la langue maternelle il s'écrie: "Que lé diablé toun rêteu."

Le régiment n'a pas été, lui aussi, sans contribuer aux ravages, et l'on s'amuse de ce soldat arrivant en permission dans son village, qui feint de ne pas reconnaître son père qu'il croise conduisant ses vaches aux champs. Le vieux paysan se campe narquois devant son fils et lui dit:

"Vé vé pitit, té né counéssé pu toun pairé?" et celui-ci de répondre, fier de montrer ses connaissances en français: "Excusez-moi, mon père, je ne vous avais pas reconnu, pourtant je reconnaissais les vaches".

L'ironie, le bon sens populaire percent sous ces moqueries dont on s'amuse toujours. Comme il fait bon railler ces émigrants de la veille qui oublient leur langue! Il faudrait aussi y ajouter ces "bournauds" de la même époque qui affectent de parler un français qu'ils écorchent et qui répugnent à apprendre le patois à leurs enfants. Bien souvent ils prêteraient à rire si ce n'était par trop lamentable.

Dans cette régression, disons-le nettement, l'école a joué un rôle considérable,

"faisant une guerre sans merci au patois, usant de toutes les armes dont elle dispose et notamment de celle du ridicule, le dominant, l'opprimant de toute la supériorité de la langue écrite et officielle".

Le point culminant de cette lutte devait être atteint dans les années qui suivirent la guerre 1914-1918 par la prohibition de la langue locale de toutes les manifestations scolaires, y compris les jeux entre enfants pendant les récréations.

Il est vivement regrettable que les maîtres n'aient pas senti tout le parti, tout le bénéfice qu'ils pouvaient tirer pour l'enseignement du Français de la connaissance approfondie qu'ont les enfants de leur langue maternelle.

⁹ Les pointes du râteau.

Que d'explications sont facilitées par la connaissance des deux langues! Quelques maîtres, surtout à l'autre bout du département, ont su s'en servir et, parmi eux, il convient de citer tout particulièrement mon vieux camarade *Doussinet* qui, par ses études de la langue saintongeaise, a su utiliser la grammaire comparée. Il serait souhaitable que, l'administration nommât de préférence dans la région les maîtres qui en sont originaires et qui ont une grande connaissance de la langue employée.

Depuis un certain nombre d'années nous avons pu voir se dessiner un mouvement de régression dans cet acharnement destructeur. Cet heureux résultat est dû en grande partie à des hommes de valeur qui ont essayé de faire renaître le goût du folklore; près de chez nous, M. du *Maroussein* (de Chabanais), ami de *Charles Brun*, apôtre du régionalisme, a été à l'avant-garde. Le peintre *Teillet* et sa noce villageoise ont fait de bonne besogne, même si leur genre était un peu caricatural; dans notre commune un homme de talent, M. *Corderoy* du *Thiers*, a, par une pièce, contribué grandement à renouer les traditions folkloriques, et enfin les Etudes Locales charentaises répandues un peu partout, ont donné une impulsion ignorée dans beaucoup de régions.ⁱ

Table des Matières

La Vie dans une Commune Charentaise à travers les Ages: *Saint-Maurice-des-Lions* 1

I Le milieu, Les ressources 1

- 1.- Variété du Sous-Sol 1
- 2.- Sources, Le *Goire* 2
- 3.- Climat limousin, Bovins et porcins, Anciennes et nouvelles cultures. 3
- 4.- Le Chêne, Le Châtaignier, Les Brandes. 4
- 5.- Le défaut de communications 4

II 4

Les Monuments 4

- 1.- Le Lion 4
- 2.- L'Eglise 5
 - A.- Origine et construction 5
 - B.- Le symbolisme du portail 7
 - C.- L'Intérieur de l'Eglise. 8
- 3.- Les Templiers à *Saint-Maurice* 9
- 4.- Les Maisons et les "Loges" 10

III 11

La Langue 11

- 1.- La Régression du Patois 11



ⁱ Nous publions aujourd'hui la suite d'une étude parue en 1942 sous le titre: "La Vie dans une Commune Charentaise à travers les âges: *Saint-Maurice-des-Lions*" que les événements ne nous avaient pas permis de continuer.

Consulter les Nos 218, 219, 220, 221 et 225 de l'année 1942.

Le présent article constitue la fin du chapitre sur le dialecte. L'auteur M. *Marc Leproux*, poursuit cette étude qu'il espère publier plus tard en volume. Il tient à y mettre en valeur l'élément vie et folklore qui, dans ce genre de monographie, sont trop souvent délaissés.